



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire du conseil
tenue le lundi 16 décembre 2019, à
20 h, à l'hôtel de ville**

Les points à l'ordre du jour sont les suivants :

- * 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- * 2.0 Période de questions
- * 3.0 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2020
- * 4.0 Approbation du programme triennal des dépenses en immobilisations 2020, 2021 et 2022

Préparé par : **Me David COUSINEAU**, Lib, MBA
Avocat - Greffier

Le 13 décembre 2019